

**Assemblée générale**

Distr. générale  
20 novembre 2003  
Français  
Original: anglais

---

**Cinquante-huitième session**

Point 156 de l'ordre du jour

**Mesures visant à éliminer le terrorisme international****Lettre datée du 20 novembre 2003, adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
de la Lituanie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Me référant au séminaire consacré à la ratification et à l'application des instruments universels de lutte contre le terrorisme dans les États baltes, organisé par le Ministère des affaires étrangères de la République de Lituanie et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et qui s'est tenu à Vilnius les 6 et 7 novembre 2003, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du compte rendu établi par le Président à l'issue de ce séminaire (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe en tant que document officiel de l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session, au titre du point 156 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) Gediminas Šerkšnys



**Annexe à la lettre datée du 20 novembre 2003, adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
de la Lituanie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**« Ratification et application des instruments universels de lutte  
contre le terrorisme dans les États de la mer Baltique »**

Vilnius (Lituanie), 6-7 novembre 2003

Les 6 et 7 novembre 2003, le Ministère lituanien des affaires étrangères et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) ont organisé conjointement un séminaire sur la ratification et l'application des instruments universels de lutte contre le terrorisme dans les États de la mer Baltique. D'autres organismes internationaux – le Conseil des États de la mer Baltique (CEB), le Conseil de l'Europe, le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) – ont participé à l'organisation de cette manifestation et y ont apporté des contributions.

Les experts et représentants des États suivants ont assisté au séminaire :

- Membres du CEB : Allemagne, Danemark, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pologne et Suède;
- Observateurs du CEB : États-Unis, France, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni et Ukraine;
- Le Bélarus, pays voisin, a également été invité à participer au séminaire.

Ce séminaire avait pour objectif de donner aux pays des orientations pour l'autoévaluation de leur législation, compte tenu des dispositions des instruments universels de lutte contre le terrorisme et de la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité. Les participants ont échangé des informations sur la ratification et l'application de ces instruments dans leurs pays respectifs et dégagé les tendances et problèmes communs au niveau de la région.

On trouvera ci-après le résumé des débats établi par le Président.

À la séance du matin, le représentant du pays hôte a rappelé que les États devaient continuer de lutter contre le terrorisme, la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité fournissant un cadre pour l'action à mener dans ce domaine. Il a engagé les pays de la région de la mer Baltique à s'efforcer de mettre au point une stratégie régionale de prévention des actes de terrorisme et, notamment, à renforcer la coopération dans le domaine du contrôle des flux migratoires au niveau de la région.

Les représentants de l'ONUDD ont estimé qu'il était essentiel que les États montrent leur détermination en devenant parties aux instruments universels qui visent à prévenir et à réprimer le terrorisme international, mais aussi en veillant à l'application de ces instruments et des autres mesures de lutte contre le terrorisme. L'ONUDD a encouragé les États à faire appel à ses services spécialisés pour améliorer leur législation antiterroriste.

Les trois principaux volets de l'action menée par l'Organisation des Nations Unies en vue d'appuyer les efforts mondiaux de lutte contre le terrorisme avaient

pour objet de dissuader les groupes marginalisés de se tourner vers le terrorisme, supprimer les moyens de mener à bien des activités terroristes et favoriser une coopération internationale reposant sur une large assise.

La Commissaire du CEB a exhorté les participants à appliquer avec détermination les normes juridiques internationales de lutte contre le terrorisme, tout en tenant dûment compte des questions relatives aux droits de l'homme lors de l'élaboration des textes juridiques. Elle a laissé entendre que, dans de nombreux cas, les lois visant à lutter contre le terrorisme avaient peut-être été adoptées trop hâtivement.

Les experts de l'ONUDC tout comme la Commissaire du CEB ont estimé qu'il était nécessaire de sensibiliser davantage les populations aux activités de lutte contre le terrorisme.

Les experts et les représentants de la Suède, du Bélarus, de l'Estonie, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Norvège, de la Pologne, de la Fédération de Russie, de l'Ukraine et de la France ont fait état des progrès réalisés par leur pays s'agissant de la ratification et de l'application des instruments universels de lutte contre le terrorisme, et notamment des modifications apportées à leur législation nationale à cet effet. Il a été souligné que, dans certains pays, le manque de ressources humaines et financières avait une incidence négative sur l'application des instruments.

Les experts suédois et norvégiens ont mis l'accent sur les efforts faits par leurs pays respectifs pour prendre en considération les droits de l'homme lors de la modification des lois nationales visant à lutter contre le terrorisme. Un expert lituanien a soulevé la question de la compatibilité entre l'obligation imposée par le Conseil de sécurité en vertu de sa résolution 1373 (2001) concernant le gel de tous les fonds liés au terrorisme, et la législation lituanienne, qui prévoit qu'aucun avoir ou bien ne peut être gelé plus de 48 heures sans qu'une enquête préliminaire ne soit engagée.

La Commissaire du CEB a rappelé aux pays participants qu'il était important de mettre en place des mécanismes de contrôle respectueux des droits de l'homme.

Lors de la séance de l'après-midi, le représentant du FMI a attiré l'attention sur les huit recommandations spéciales du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux et a insisté sur la nécessité d'ériger le financement du terrorisme en infraction pénale, de geler, saisir et confisquer les avoirs des terroristes et de coopérer au niveau international pour échanger des informations.

Le représentant de l'OSCE a mis l'accent sur le fait que des organisations régionales telles que l'OSCE étaient bien placées pour promouvoir les instruments universels de lutte contre le terrorisme et pour faciliter la coopération internationale par le biais d'une assistance technique ciblée aux États participants.

Le représentant du Conseil de l'Europe a indiqué que son organisation appuyait fermement les efforts faits par les gouvernements nationaux pour ratifier et appliquer les instruments de lutte contre le terrorisme aux niveaux européen et mondial grâce à la mise en oeuvre de programmes adaptés. Il s'est félicité qu'une action concertée soit menée par les acteurs internationaux pour fournir une assistance et une expertise techniques en vue d'appuyer les efforts des gouvernements nationaux.

Enfin, les représentants de l'ONUDC et de l'OSCE ont appelé l'attention des participants sur la troisième réunion que le Comité contre le terrorisme doit tenir à Vienne, le 12 mars 2004, avec les organisations régionales et sous-régionales compétentes, qui permettra de prolonger le dialogue engagé à Vilnius et de poursuivre les efforts de coordination et de coopération en matière de lutte contre le terrorisme.

---